



Gérard Pinart, CGEP

Après 35 ans d'expérience en cabinet d'expertise comptable et en tant qu'ancien Directeur Administratif et Financier dans le secteur aéronautique, j'ai décidé de créer un pôle d'expertises en conseil de gestion dédié aux PME/PMI. Ce projet s'est concrétisé par la naissance de C.G.E.P, Conseils Gestion et Perspectives.

Ce cabinet de conseils en gestion est spécialisé dans l'audit, le suivi de comptabilité, le contrôle de gestion, le suivi d'entreprises en difficultés et la mise en place de procédures internes.

Nous fournissons un support, un suivi, des analyses et des conseils visant à optimiser la situation de nos clients. Nous offrons à nos clients un service incontournable de l'aide au suivi de la gestion comptable et à la mise en place de la stratégie décisionnelle et d'organisation d'entreprise.

Le cabinet C.G.E.P entretient avec ses clients un rapport de partenaire confiance nécessaire à la bonne mise en place des projets définis avec la direction de l'entreprise cliente.

Nous mettons au service de notre clientèle notre expertise, notre expérience et notre savoir-faire afin d'accompagner et d'optimiser au mieux la gestion de l'entreprise.

Nos méthodes de travail sont basées sur l'écoute, la disponibilité et la collaboration. Nous effectuons des points réguliers nous permettant de vous transférer les compétences nécessaires à la maîtrise de votre gestion.

Conseils Gestion et Perspectives (CGEP)

18 Avenue des Fleurs

94170 Le Perreux-sur-Marne

Tel : +33(0)970 444 657/Fax : +33(0)177 722 642

Cel : +33(0)609 391 304

Site Internet: www.cgpe.fr

Email: info@cgpe.fr



Grégory Dubourdieu, VINCI INFORMATIQUE

Il y a 4 ans, je me suis lancé comme entrepreneur dans la maintenance des réseaux informatiques. Le secteur de l'infogérance en Ile-de-France est très concurrentiel : les prestataires informatiques sont légion et j'ai su dès le départ que ma tâche ne serait pas facile, a fortiori en démarrant tout seul.

Depuis, j'ai fait évoluer ma société en jouant la carte du réseau et en gagnant jour après jour la confiance de PME ou PMI présentant des besoins précis en informatique, auxquels ma société Vinci a su répondre. En proposant des solutions adaptées et calquées sur leurs modes de fonctionnement, j'ai pu leur fournir des prestations pertinentes pour leurs systèmes d'information.

La prospection pure n'étant pas ma qualité première, j'ai décidé d'adhérer à Vivre et Entreprendre pour explorer de nouvelles pistes de rayonnement commercial et surtout pour tenter de répondre à la question cruciale qui s'impose un jour à bon nombre d'entrepreneurs ambitieux: j'engage ou pas ?

Les échanges d'expérience au sein de Vivre et Entreprendre m'ont permis de me poser les bonnes questions et d'affronter mes appréhensions. Ils m'ont surtout appris que la solitude de l'entrepreneur n'était pas forcément une fatalité. De fait, en avril 2010, j'engageais un premier employé commercial pour donner une nouvelle impulsion à la croissance de ma société. Et six mois plus tard, en octobre, j'embauchais un technicien pour étoffer le pôle support de Vinci Informatique.

Vivre et Entreprendre m'a prodigué les bons conseils qui m'ont permis de peser le pour et le contre dans les décisions à prendre pour optimiser mon développement économique. Parce qu'un jour, un entrepreneur doit forcément déterminer un cap et choisir la ou les voies à emprunter pour y arriver

Grégory DUBOURDIEU

Tél 06 82 58 11 91

www.vinci-info.com

gd@vinci-info.com



Monique Gareau HARMONIS

Conseil en accompagnement, Coach certifiée, formatrice en Ressources humaines et management.

Après une double formation en psychosociologie et gestion de l'entreprise, j'ai travaillé pendant 20 ans au service d'entreprises en tant que responsable de programmes pour IGS, organisme de formation, puis comme chef de projet en systèmes d'information dans 2 SSII (SITB, SEMA), enfin chez ATOS CONSULTING j'ai exercé les responsabilités de consultante en Management du changement.

Je suis maintenant gérante depuis 3 ans d'HARMONIS, une jeune SARL où j'ai particulièrement développé des missions de conseil, formation, de coaching individuel ou coaching d'équipes au profit de managers, de formateurs, ou de collaborateurs de métiers variés.

Dans ma pratique professionnelle je cherche à combiner intimement le développement personnel, le travail en équipe, et l'efficacité relationnelle et managériale.

Les thématiques que j'ai développées dès l'origine d'HARMONIS sont :

- Communication
- Efficacité professionnelle
- Management et management de projet
- Jeux de simulation

Adhérente de Vivre et Entreprendre depuis 2 ans, je pense qu'il est important que les petites et jeunes entreprises de la région se regroupent pour faire vivre des synergies locales et sectorielles.

HARMONIS est agréé comme organisme de formation sous le n°11 94 06946 94 (art.921-5 du code du travail)

Nous étudions chaque demande :

- Organisation de nos modules en intra sur votre site ou à l'extérieur.
- Accompagnement de projet
- Approfondissement spécifique d'un ou plusieurs thèmes en individuel ou collectifs
- Coaching d'équipe, teambuilding

Contact : 06 67 66 21 71

ou (33) 09 50 51 49 19

ou monique.gareau@harmonis.fr

<http://www.harmonis.fr>



"Des experts et un réseau pour favoriser votre développement"

2011, l'année énergétique !



L'année 2010 se conclut par une suite d'événements qui intéressent le monde de l'entreprise et la vie de notre association.

Tout d'abord, le 12 Octobre dernier, la 2ème édition CAREEP a été inauguré par Michel Mercier, Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire et plus de 350 entreprises ont pu se rencontrer.

Alors que ce même jour se clôturaient les élections des représentants départementaux à la Chambre des métiers et de l'artisanat. Pour notre département, les élections ont confirmé le 25 octobre la réélection du Président Monsieur Jean-Louis Maitre (voir article page 2).

Du 25 novembre au 8 décembre l'élection des membres des Chambres de commerce et d'industrie s'est tenue avec cette année un enjeu nouveau, conséquence de la loi du 23 juillet 2010 introduisant la réforme du réseau consulaire. Les résultats seront connus le 12 janvier 2011.

Enfin VIVRE ET ENTREPRENDRE a tenu son assemblée générale annuelle le 21 octobre avec cette année le renouvellement par tiers de son bureau ; le résultat en a été la réélection de Gérard Navarro, Secrétaire et de moi-même, sortants par tirage au sort ainsi que l'entrée au bureau de Claudie Sellier, membre actif de notre association.

Maintenant nous tournons nos regards vers 2011 et sans faire preuve d'optimisme béat nous pouvons noter une reprise de l'activité économique à travers l'augmentation des embauches.

Nous savons aussi que les éco-activités constituent un potentiel de développement croissant et que le Val-de-Marne déjà très impliqué à travers un réseau de PME/PMI innovantes est amené à jouer un rôle significatif dans ce secteur. Le pôle d'éco-activités constitué autour de Marne-la-Vallée est à ce titre une locomotive pour les nouvelles entreprises désireuses d'accompagner cet élan.

C'est pourquoi la volonté des pouvoirs publics s'est manifestée en apportant un appui à la fois au développement de ces entreprises mais également en aidant les PME/PMI à anticiper de futures normes par la mise en place des prêts verts bonifiés par l'intermédiaire d'OSEO (voir les détails du prêt en page 3).

2011 s'installe donc sous les auspices de l'audace et de la garantie : nous vous souhaitons de bénéficier dans vos entreprises de l'une et de l'autre.

Les membres du bureau de V&E se joignent à moi pour vous présenter à tous, entrepreneurs nouveaux ou confirmés sur notre territoire, nos meilleurs vœux de succès pour cette nouvelle année.

Andrée Malissein

Vivre et Entreprendre en Vallée de la Marne

Association loi 1901

92 avenue du Général de Gaulle

94170 Le Perreux sur Marne

Tél. 01 43 24 78 99

Fax : 01 43 24 79 99

E-mail: contact@vivreetentreprendre.com

N°23

Agenda

13 janvier 2011 - 18h30

Cocktail des entrepreneurs
Centre des Bords de Marne
Le Perreux sur Marne

1er février 2011 - 8h

Réunion mensuelle V&E
Présentation de la Banque de France
Salle rez-de-jardin
Hôtel de Ville du Perreux

8 février 2011 - 18h/21h

Soirée Info-échanges
«Décider pour gagner»
Intervenant : Didier Durandy,
expert en techniques de décision

1er mars 2010 - 8h

Réunion mensuelle V&E
INFA - Nogent sur Marne

29 mars 2011

«Le forum des opportunités» :
rencontres entre cédants et repreneurs
Hôtel de Ville de Fontenay-sous-Bois

Nos récentes manifestations...

7 octobre 2010 : Carrefour de l'Emploi - Pavillon Baltard, Nogent-sur-Marne

Comme chaque année VIVRE ET ENTREPRENDRE a animé deux conférences sur le thème « créer son entreprise : les étapes incontournables »



12 octobre 2010 : CAREEP Pavillon Baltard, Nogent-sur-Marne

Cette deuxième édition a ancré l'événement d'un salon B to B sur notre territoire et l'a rendu incontournable pour les entreprises concernées par l'est parisien.



21 octobre 2010 : Assemblée générale de Vivre et Entreprendre - INFA, Nogent-sur-Marne

Au cours de cette assemblée Claudie Sellier a été élue au bureau du CA de V&E

17 novembre 2010 : soirée Info-échange avec présentation des services de la CMA 94

Avec la participation de Monsieur Bonnet de la CMA 94 (voir article ci-dessous)

7 décembre 2010 : inauguration de nos nouveaux locaux au Perreux-sur-Marne

C'est en présence de Monsieur Jacques JP Martin, Député-Maire de Nogent-sur-Marne et Président de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne et avec une assistance très nombreuse qu'a eu lieu cette inauguration dans une ambiance résolument amicale et festive.

15 décembre 2010 : repas de fin d'année à l'ÉREA de Nogent sur Marne

L'ambiance assurée par Philippe Pagès et l'accueil de l'équipe de l'ÉREA et de ses élèves que nous remercions chaleureusement ont fait de ce moment de partage un vrai succès.



CMA 94 : présentation des services



Monsieur Patrick Bonnet, chargé de développement économique à la Chambre des métiers du Val de Marne a présenté à nos adhérents les divers services pour les artisans. Le centre des formalités des entreprises procède aux formalités de l'entreprise et transmet les informations aux partenaires (INSEE, R.S.I., greffe du tribunal de commerce), gère le répertoire des Métiers et attribue les titres de qualification (artisan, maître artisan).

En complément, il gère les demandes d'ACCRES et les

demandes d'attestation de qualification professionnelle.

Le service transmission-reprise a créé une bourse des entreprises à reprendre, il diagnostique et évalue l'entreprise à reprendre et fait une projection dans le temps.

Une structure emploi-formation permet à l'entreprise de bénéficier des minis diagnostics sur les divers points, sociaux, administratifs et peut établir une convention d'accompagnement personnalisé aux ressources humaines (CAP RH).

Des bilans de compétences vous sont proposés ainsi que des validations des acquis d'expérience (V.A.E).

La chambre des Métiers du Val de Marne dispose d'un centre de formation pour les métiers du bâtiment, esthétique, coiffure, électricité, design floral, vente et commerce, installations sanitaires (plomberie), etc. Toute entreprise peut s'inscrire dans une démarche de progrès avec la Charte Qualité performance et bénéficie d'une visibilité sur le web gratuitement.

Vous pouvez joindre par mail le responsable chartequilite@cma94.com ou retrouver les entreprises lauréates sur le site www.chartequilite-artisanat.com.

Le mot de la présidente



« Christian Maudry, Vice-président de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne et conseiller municipal de Nogent-sur-Marne est décédé le 23 décembre et son départ nous attriste. Il était depuis ma présidence un élu membre de droit de Vivre et Entreprendre et a toujours su être un interlocuteur privilégié dans sa mission. Il manquera à Vivre et Entreprendre et nous adressons à sa famille l'expression de notre plus vive sympathie. »

Élections à la CMA 94

Jean-Louis Maitre réélu Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne



Le 18 octobre les résultats des élections de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne ont confirmé

la réélection de Jean-Louis Maitre, Président depuis février 2000 et le succès de la liste UPA qu'il a conduit. Sur 35 sièges sa liste en obtient 26 ce qui constitue un plébiscite pour Jean-Louis Maitre à qui nous présentons nos félicitations.

Transmission Awards à la CCIP 94 Bilan de la 3^e édition

- Le « Village des Opportunités », une première édition qui rencontre le succès :
 - Nombre d'affaires présentées par les différents apporteurs d'affaires et cédants : 100 PME/PMI (secteurs : industrie, négoce, BTP second œuvre, services aux entreprises) et commerces ; localisation géographique : Ile-de-France
 - Nombre de repreneurs participants avec rendez-vous pré-programmés : 47 (en moyenne 3 affaires vues par repreneur)
 - Nombre de repreneurs reçus et mis en relation avec les cédants sans rendez-vous préalable : 50
- La cérémonie des Awards, une participation stable où dominent les accompagnateurs de la transmission avec 75 participants et 6 lauréats : 2 cédants PME, 2 repreneurs PME, 1 cédant commerce, 1 repreneur commerce ;

Andrée Malissein, Présidente de Vivre et Entreprendre a participé à une table ronde organisée au cours de la manifestation. Dans le cadre de notre partenariat avec la ville de Fontenay-sous-Bois un forum sera organisé le 29 mars 2011 pour favoriser la mise en relation entre cédants et repreneurs et valoriser la transmission d'entreprises : le « FORUM DES OPPORTUNITÉS ».



Le FIDEP, un appui complémentaire à Est Val de Marne Initiative, EVMI

Le développement du territoire du Val-de-Marne est au cœur des préoccupations des instances publiques et des entreprises val-de-marnaises, c'est pourquoi un fonds dédié aux entreprises à potentiel s'est créé en 2006.

Le Fonds pour l'Initiative et le Développement des Entreprises à Potentiels dans le Val-de-Marne, plus communément appelé le FIDEP Val-de-Marne, est une association loi 1901, ayant pour objectif de venir en aide aux entrepreneurs.

Cette aide intervient en complémentarité de l'offre déjà bien connue des associations France Initiative représentées par l'association Est Val-de-Marne Initiative (pour les communes de Nogent sur Marne, Le Perreux sur Marne ou encore Fontenay-sous-Bois...), l'objectif du FIDEP est d'intervenir financièrement sur des entreprises ayant un développement plus rapide que les autres et donc nécessitant des fonds plus conséquents. En effet, l'objectif de l'association est de déceler et de favoriser l'initiative créatrice de valeur ajoutée et d'emploi par un appui non seulement à la création et à la reprise d'entreprise, mais également au développement des jeunes entreprises à potentiel.

Le FIDEP apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt. Ce prêt permet le renforcement des apports des porteurs de projets et ainsi permet un effet levier indéniable de l'ordre de 5 à 10 sur l'emprunt bancaire qu'ils sollicitent. Son aide financière commence à partir de 20.000€ et peut monter jusqu'à 60.000€ en fonction du projet, voire 75.000€ en cas de reprise, le remboursement peut quant à lui aller jusqu'à un maximum de 5 ans avec un différé de remboursement pouvant aller jusqu'à six mois.

En vue de l'octroi du prêt, le FIDEP aide l'entrepreneur à monter son projet de façon à lui donner un maximum de chances de réussite. Cela se traduit par l'établissement d'un « business plan » qui est ensuite examiné par un comité d'agrément constitué de professionnels bénévoles de divers horizons qui rencontrent l'entrepreneur pour évaluer, au-delà des aspects factuels, les compétences de l'entrepreneur au plan humain.

Après l'attribution d'un prêt d'honneur, l'intervention du FIDEP continue sous la forme d'un accompagnement des porteurs de projets, un suivi technique et éventuellement un parrainage.

Toutes ces actions ont pour résultat que le taux d'échec des lauréats du FIDEP est très faible, moins de 10%, quand la moyenne nationale est plutôt de 30%. Cela contribue à sauvegarder l'emploi dans nos territoires.

Le FIDEP contribue aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux PME, comme les compléments de prêts du dispositif Ile de France Transmission, aide venant en complément de celle du FIDEP, permettant un renforcement de l'appui fait à la cession d'entreprise et favorisant le maintien de nos emplois sur le Val-de-Marne.

Le FIDEP a accordé son soutien à pas moins de 22 entreprises sur le territoire du Val-de-Marne, pour une enveloppe globale de 723.000€, dont une enveloppe de 105.000€ pour des entreprises maintenant des emplois sur le territoire de la Vallée de la Marne et Fontenay-sous-Bois.

Le FIDEP Val-de-Marne est une structure d'accueil des porteurs de projet, ayant pour volonté première d'être « le partenaire de leur réussite ! ».

Trois entreprises de notre territoire ont bénéficié d'un prêt.

Pour toute information complémentaire vous pouvez visiter notre site internet : www.fidep.fr. N'hésitez pas à nous contacter au : 01 43 97 89 12 ou par mail : fidep94@yahoo.fr



Le prêt vert bonifié

En période de sensibilisation aux éco-activités, les nouveaux prêts verts bonifiés facilitent pour les PME/PMI le financement de travaux valorisant les éco-énergies et le respect environnemental. Philippe Bayeux, Directeur régional IDF-Est chez OSEO en détaille les mesures.

Dans le cadre des investissements d'avenir, l'État a confié à OSEO la mise en œuvre, d'ici 2013, d'un nouveau dispositif de financement : Le Prêt Vert Bonifié et la garantie des financements bancaires d'accompagnement.

L'objectif principal de ce dispositif est d'inciter les entreprises indépendantes créées depuis plus de 3 ans et de moins de 5 000 salariés, à investir dans un souci de respect des enjeux de protection de l'environnement et de favoriser le développement d'éco-industries.

Ainsi, les programmes cibles doivent comporter une part d'investissements corporels au moins égale à 60% du programme global.

En contrepartie du taux bonifié, majoré d'un complément de rémunération basé sur l'évolution du chiffre d'affaires, l'entreprise devra également communiquer à OSEO des éléments d'informations sur les aspects énergétiques de son projet à la fois lors de la demande de financement mais également à l'issue de la 2^{ème} année suivant la mise en place du Prêt Vert.

D'une durée de 7 ans avec un différé d'amortissement en capital de 24 mois, ce financement peut atteindre un montant de 3 000 000,00€⁽¹⁾ et est accordé sans garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant. Seule une retenue de garantie de 5% du montant initial du prêt est prévue et sera restituée après complet remboursement.

Le Prêt Vert Bonifié doit, par ailleurs, être systématiquement associé à des financements bancaires d'accompagnement :

- D'une durée minimum de 5 ans
- D'un montant au moins équivalent à celui du Prêt Vert Bonifié
- Portant sur le même programme d'investissement

Ainsi et dans le but de favoriser l'intervention des établissements bancaires en accompagnement des Prêts Verts Bonifiés consentis aux PME⁽²⁾, un dispositif de garantie par Oseo des concours bancaires a été mis en place : Jusqu'à 60% de garantie, dans la limite de 1 500 000,00€ de risque.

(1) Dans la limite du montant d'aide autorisé selon la réglementation des aides (ESB) - Régime des minimis

(2) Constitué en société et éligibles au dispositif consulter le site internet oseo.fr